

Ville de Val-d'Or

Service sports et plein air

Réservation et location de gymnase à la pièce

TARIFICATION POUR LOCATION

	Clubs publics	Individus
<u>POLYVALENTE</u>		
Gymnase simple ou la palestre (avec rideau)	10 \$	13 \$
Gymnase double	13 \$	20 \$
2 gymnases double	18 \$	32 \$
Salle communautaire	10 \$	13 \$
<u>LE TRANSIT</u>		
Gymnase (lundi au vendredi)	13 \$	13 \$
Groupe scolaire ou pour la jeunesse	gratuit	gratuit

N.B. : Pour bénéficier du tarif de club public, le club ou la ligue doit avoir une chartre et être à but non lucratif. Nous nous réservons donc le droit d'exiger le numéro de chartre ou une copie de celle-ci afin d'établir le prix de location. Tous les prix sont taxables et sujets à changement sans préavis.

PROCÉDURE DE RÉSERVATION

- 1) La demande doit parvenir à l'animateur sportif au moins 3 jours ouvrables avant la date demandée :
 - a) Télécopie : 819-824-1130
 - b) Courriel : luc.lavoie@ville.valdor.qc.ca
 - c) Au bureau : 580, 7^e Rue, Val-d'Or (doit être reçue trois (3) jours avant la date de location demandée)
 - 2) Votre demande doit nous parvenir sur le formulaire dûment rempli fourni à cet effet ou avec toutes les informations pertinentes demandées dans le formulaire;
 - 3) Une confirmation écrite vous sera transmise;
-

POLITIQUE DE PAIEMENT ET REMBOURSEMENT

- 1) Le locataire doit acquitter les coûts de location définis selon la grille de tarification en vigueur et ce, **AVANT** la tenue de l'activité pour une location à la pièce ou au plus tard, 30 jours après le début de l'activité pour les réservations des clubs ou ligues organisés avec contrat de location.
- 2) Toute annulation par le locataire doit être faite par écrit, au moins 72 h avant la date prévue de l'activité. À défaut de recevoir un AVIS ÉCRIT dans les délais, les frais de location seront facturés ;
- 3) Dans le cas où le Service Sports et plein air serait dans l'obligation d'annuler la tenue de l'activité due à des circonstances incontrôlables de sa part, il est entendu que le locataire sera remboursé à la fin du contrat;
- 4) Le locataire devra rembourser tous les frais encourus pour la réparation des bris et/ou dommages causés aux lieux et/ou accessoires et équipements suite à une négligence de sa part et ayant été constatés suite à la tenue de l'activité ;
- 5) Le locataire s'engage à exonérer le Service Sports et plein air de la Ville de Val-d'Or, de toute responsabilité concernant tout genre d'accident pouvant survenir en relation avec l'activité et s'engage à indemniser le Service Sports et plein air de la Ville de Val-d'Or, de tout montant que ce dernier devrait payer suite à tout jugement rendu ou à tout règlement intervenu avec le requérant, en plus des frais juridiques et de tout autre frais raisonnable encouru par ledit service.

Date _____

DESTINATAIRE : M. Luc Lavoie, animateur sportif Tél. 819-824-1333 # 273

OBJET : Demande de réservation de gymnase

Télécopieur : (819) 824-1130

Courriel : luc.lavoie@ville.valdor.qc.ca

FORMULAIRE DE RÉSERVATION À LA PIÈCE

Type d'activité	<input type="checkbox"/> Tournoi <input type="checkbox"/> Récréative <input type="checkbox"/> Formation <input type="checkbox"/> Autre ____
Personne responsable	Client loisir #
Nom de l'organisme	
Adresse de l'organisme Ville et code postal	
Téléphone	
Télécopieur	
Courriel	

Facturation

IDEM <input type="checkbox"/> Si différent, veuillez compléter les informations suivantes :	
Nom de l'organisme	
Adresse de l'organisme Ville et code postal	

	Date aaaa-mm-jj	Heure d'arrivée HH:mm	Heure de départ HH:mm	Choix de plateaux
1 ^{er} choix				
2 ^e choix				
3 ^e choix				

Plateaux disponibles	<input type="checkbox"/> Gymnase Le Transit
	<input type="checkbox"/> Gymnases polyvalente Le Carrefour (104 garçons et/ou 140 filles)
	<input type="checkbox"/> Salle communautaire
	<input type="checkbox"/> Autres (précisez)

J'atteste avoir lu la section « Politique de paiement et remboursement » accompagnant le présent formulaire.